Fiche technique du produit

Spécifications



VarSet batterie de condensateurs Auto 1000kvar xxB 400V 50Hz

VLVAF7N03537AB

Statut commercial: Commercialisé

Principales

Tension du réseau	400 V CA 50 Hz 415 V CA 50 Hz
Puissance réactive nominale	1000 kvar
Mode opératoire	Automatique
Gamme	PowerLogic
Nom de l'appareil	rampe de condensateur automatique
Type de produit ou équipement	Batterie de condensateurs

Complémentaires

Niveau de pollution du réseau	Peu pollué
[Gh/Sn] Taux de pollution harmonique	15…25 %
Distorsion harmonique totale de la tension [THDU]	3…4 %
Puissance par gradin	50 kvar
Composition du gradin	2x50 + 9x100
Emplacement du raccordement	Bas
Type de régulateur	PowerLogic PFC Controller VPL12
Technologie des condensateurs	PowerLogic PFC Capacitor
Description des pôles	3P
Tolérance sur la valeur de la capacité	- 5 % à 10 %
[Ui] tension assignée d'isolement	690 V
[Uimp] tension assignée de tenue aux chocs	8 kV
Tension maximale admissible	1,1 x Un (8 heures sur 24 heures) se conformer à CEI 60831
[Imp] courant permanent maximal	Condensateur: 1,8 x In à 480 V se conformer à CEI 60831 Batterie: 1,43 x In à 400 V se conformer à CEI 61439-2 Batterie: 1,19 x In à 415 V se conformer à CEI 61439-2
Protection de l'entrée principale	Sans protection
[Icw] courant assigné de courte durée admissible	35 kA à 1 s (Icw)
Type de protection par gradin	Surcharge: contrôle harmonique depuis PowerLogic PFC Controller Court-circuit: fusible
Accessibilité pour l'exploitation	Avant
Couleur	Gris (RAL 7035)
Poids max	868 kg
Hauteur	2200 mm

Clause de non-responsabilité: Cette documentation ne vise pas à remplacer et ne doit pas être utilisée pour déterminer l'adéquation ou la fiabilité de ces produits pour des applications spécifiques d'utilisateurs. Avertissement : Cette documentation ne vise pas à remplacer et ne doit pas être utilisée pour déterminer l'adéquation ou la fiabilité de ces produits pour des applications spécifiques d'utilisateurs.

Largeur	1600 mm
Profondeur	600 mm
Equipement fournis	Transformateur auxiliaire
Tension transformateur interne	400/230 V - 630 VA
Fonction disponible	Contact d'alarme Contact groupe électrogène

Environnement

Normes	CEI 61439-1 CEI 61921 CEI 61439-2
Certifications du produit	EAC ASEFA CE
Emplacement de montage	Intérieur
Degré de protection IP	Environnement: IP31 Sécurité: IPxx B
Tenue aux chocs IK	IK10
Humidité relative	0…95 %
Altitude de fonctionnement	<= 2000 m
Température de l'air ambiant en fonctionnement	-5…45 °C
Température ambiante moyenne en fonctionnement	35 °C (annuel) 45 °C (sur 24 heures)

Emballage

Type d'emballage 1	PCE
Nombre d'unité par paquet	1
Hauteur de l'emballage 1	143,000 cm
Largeur de l'emballage 1	183,000 cm
Longueur de l'emballage 1	256,000 cm
Poids de l'emballage (Kg)	870,000 kg

Garantie contractuelle

Garantie (en mois)	18

Environmental Data

Schneider Electric vise à atteindre le statut de Net Zero d'ici 2050 grâce à des partenariats avec la chaîne logistique, des matériaux à faible impact et une circularité via notre campagne en cours "Use Better, Use Longer, Use Again" pour prolonger la durée de vie des produits et leur recyclabilité.

Environmental Data expliquées >

Empreinte environnementale

Empreinte carbone du cycle de vie total	**79 614 kg CO2 eq.**
Empreinte carbone de la phase de fabrication [A1 à A3]	**4 336 kg CO2 eq.**
Empreinte carbone de la phase de distribution [A4]	**946 kg CO2 eq.**
Empreinte carbone de la phase d'installation [A5]	**361 kg CO2 eq.**
Empreinte carbone de la phase d'utilisation [B2, B3, B4, B6]	**72 724 kg CO2 eq.**
Empreinte carbone de la phase de fin de vie [C1 à C4]	**1 247 kg CO2 eq.**
Profil environnemental	**Profil environnemental du Produit**

Use Better

Matières et Substances

Emballage avec carton recyclé	**Oui**
Emballage sans plastique	**Oui**
Directive UE RoHS	**Conforme Par Exemption**
Règlementation REACh	**Référence contenant des SVHC au-delà du seuil**

Use Again

Réemballer et réusiner

Potentiel de recyclabilité, en %	**84**
Profil de circularité	**Informations de fin de vie**
Reprise	**Oui**
Label DEEE	**Sur le marché de l'Union Européenne, le produit doit être mis au rebut selon un protocole spécifique de collecte des déchets et ne jamais être jeté dans une poubelle d'ordures ménagères.**